Commune de MARSANNAY-LA-CÔTE

Nombre de conseillers en exercice..... 29
Nombre de conseillers présents 28
Nombre de votants..... 29

Département de la Côte d'Or
Arrondissement de DIJON
Canton de CHENÔVE

Délibération n° 2020-45

Nomenclature : 5.3.5 - autres désignations de représentants

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-et-un septembre, à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de MARSANNAY-LA-CÔTE, légalement convoqué par M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie.

Date de la convocation : le 15 septembre 2020

Étaient présents :

- M. Jean-Michel VERPILLOT, Maire ;
- Mmes Sylvie BOUYSSOU, Corinne BUGAUT-MITTOU, Catherine CAZIN, Annick COURTOIS, Nathalie GAY, Marie GILLARD-HUGUENOT, Sophie LAGNIER, Véronique LE GRAND, Khadija MARZAQ, Corinne MICHOT, Catherine PAGEAUX, Maryse PATAILLE, Corinne PIOMBINO, Nicole VERPEAUX ;
- MM. Gérald BOUTET, David COLIN, Sébastien COUETTE, Emmanuel DUFOUR, Jacques DUSSABLY, Laurent FEBVAY, Frédéric FICHET, Jean-François GONDELLIER, Jacquy GOUBET, Jean-François GUINOT, Éric GUYARD, Florent ROYER, Jean-Paul TRIMOULINARD.

Était absent et excusé :

- M. Dominique MARTIN.

Pouvoir :

- M. Dominique MARTIN à M. Frédéric FICHET.

La séance ouverte, Mmes Véronique LE GRAND et Nathalie GAY ont été désignées pour remplir les fonctions de secrétaires de séance.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) DE DIJON MÉTROPOLE

Vu l'article 1609 nonies C du Code général des impôts,

Vu la délibération du Conseil de la communauté d'agglomération dijonnaise en date du 26 mai 2000 portant création de la commission locale d'évaluation des charges transférées,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

⇨ **de procéder à la désignation d'un représentant titulaire et d'un suppléant de la commune, amenés à siéger au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Dijon Métropole.**

⇨ **de ne pas procéder au scrutin secret conformément à l'article L.2121-21 du CGCT.**

Est candidat en qualité de représentant titulaire : Jean-Michel VERPILLOT.

Est candidate en qualité de représentante suppléante : Corinne BUGAUT-MITTOU.

Accusé de réception préfecture
021-212103907-20200923-DELIB2020-45-DE
Date de télétransmission : 23/09/2020
Date de réception préfecture : 23/09/2020

Résultats des votes du représentant titulaire :

· **Jean-Michel VERPILLOT..... 29 voix**

Résultats des votes de la représentante suppléante :

· **Corinne BUGAUT-MITTOU..... 29 voix**

Sont désignés représentants de la commune au sein de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) de Dijon métropole :

- **représentant titulaire : Jean-Michel VERPILLOT.**
- **représentante suppléante : Corinne BUGAUT-MITTOU.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre,
À Marsannay-la-Côte, le 22 septembre 2020

Le Maire,

MAIRIE DE MARSANNAY-LA-CÔTE (Côte-d'Or)

Jean-Michel VERPILLOT

Accusé de réception en préfecture
021-212103907-20200923-DELIB2020-45-DE
Date de télétransmission : 23/09/2020
Date de réception préfecture : 23/09/2020